

N° 272 DÉCEMBRE 2023

SOMMAIRE

P. 2	6 RAPPORT D'ACTIVITÉ
P. 7	CONTRIBUTIONS
P. 8	APPELS CANDIDATURES

**Congrès académique du
SNES-FSU Académie de Nice**
les jeudi 22 et
vendredi 23 février 2024
au CLAJ à Nice.

**Congrès national du
SNES-FSU à La Rochelle**
du 18 au 22 mars 2024.



Meilleurs voeux 2024

Édito

Le tourbillon médiatique

Depuis l'arrivée de Gabriel Attal, autant s'astreindre à lire la presse quotidiennement au risque sinon de rater une réforme car à chaque jour, une annonce ! On finit par se dire que Jean-Michel Blanquer était petit joueur. Soulever un problème ne suffit, hélas, pas à le régler, surtout sans moyens à la clé. Et encore faudrait-il entendre et écouter les bonnes personnes pour envisager des solutions efficaces et pérennes, mais Gabriel Attal « oublie » souvent de consulter les organisations syndicales. La plupart des mesures et réformes envisagées apparaissent au mieux rétrogrades, au pire dangereuses. L'école doit permettre de faire progresser tous les élèves en acceptant de se confronter à la diversité. En cela, le collège modulaire envisagé apparaît donc comme un terrible renoncement : l'être humain aurait une place sociale à la naissance, sans aucune possibilité d'en sortir et l'école n'aurait plus aucun rôle à jouer... De même, le projet de mettre dès cette année 550 000 élèves de seconde en stage d'observation en entreprise est réapparu. Le ministre a même sollicité l'aide du MEDEF. Le gouvernement fait le choix de l'entreprise pour « former » la jeunesse et occuper les élèves pendant la période des examens. Pas de souci pour les élèves qui ne trouveraient pas d'entreprise, la solution est toute trouvée : le SNU !

Quelles sont les priorités des collègues ? Les salaires, les conditions de travail, le pacte et ses tentatives de passage forcé, les nouvelles « règles » arbitraires et opaques de la classe exceptionnelle, l'attractivité du métier... A toutes ces préoccupations légitimes, le gouvernement fait la sourde oreille. Les organisations syndicales ont ainsi interpellé unanimement Stanislas Guerini le 7 novembre sur la nécessité de nouvelles mesures générales portant sur les salaires et la revalorisation des carrières : 2024 ne peut pas être une année blanche face à la persistance de l'inflation. Or, pour le ministre, les mesures actées depuis 18 mois couvrent 2024 et aucune nouvelle mesure générale ne serait envisagée. Le gouvernement ne peut pas continuer à accentuer le décrochage des rémunérations des agents publics qui est, en grande partie, responsable de la perte d'attractivité de la Fonction publique.

Quant au projet de réforme de la formation initiale, avec la modification du niveau de recrutement en L3, qui est censé résoudre cette désaffectation, il est difficile de se prononcer encore : quel sera le statut des prérecrutés ? Quel concours ? Quelle part pour le disciplinaire ? Et surtout, quels salaires ?

On l'aura compris, toute cette agitation médiatique masque, en réalité, une offensive contre notre système éducatif et ses personnels. Pour le SNES-FSU : les élèves et leurs professeurs ne seront pas les tremplins des ambitions d'un ministre et nous devons être prêts à nous mobiliser très prochainement pour nos salaires et nos métiers !

RAPPORT D'ACTIVITÉ

CONGRÈS 2024

Le prochain congrès national du SNES-FSU se tiendra à La Rochelle, du lundi 18 mars au vendredi 22 mars 2024. Il aura pour tâche d'élaborer les mandats de notre syndicat pour les trois années à venir, à partir du travail des commissions et des débats en plénière. Seront au cœur des débats les questions de formation et de qualification de la jeunesse, la démocratie dans les établissements, le statut et la carrière des personnels, le rôle et le financement des services publics, la protection sociale et le renforcement de notre syndicalisme. Mais la tenue du congrès ne représente que la phase finale car le travail commencera en amont par notre congrès académique qui se déroulera, les jeudi 22 et vendredi 23

février 2024, au Claj, à Nice. Ouvert aux délégués de tous les établissements, il permettra de réunir des collègues divers afin de débattre des propositions contenues dans les pré-rapports, de les amender, d'ajouter des questions, et enfin de désigner les délégués au congrès national. Les syndiqués, délégués des établissements, secrétaires de S1 auront eux-mêmes, en premier lieu, organisé des réunions dans leur établissement afin d'associer le maximum de collègues à la préparation du congrès. Le SNES-FSU, c'est vous, c'est la majorité des collègues. Dans une période où nos professions sont attaquées de toutes part, faisons-en sorte que la parole collective, la parole de nos professions, soit la plus forte possible

RAPPORT D'ACTIVITÉ

À quoi ça sert ?

Se syndiquer, c'est décider de se regrouper pour défendre collectivement nos droits, nos professions, pour penser les évolutions du système éducatif. Mais, élire des équipes de militant-e-s pour être représentés, s'informer, organiser l'action, ce n'est pas pour autant abandonner un regard sur leur activité. Il est donc normal qu'un compte-rendu de cette activité soit fait tous les trois ans au moment du congrès national. Les rapports d'activité et financier peuvent même être soumis au vote des adhérent-e-s par souci de démocratie, même si ce n'est pas une obligation dans les statuts. Cette année, le vote vous sera proposé par voie électronique, via votre espace adhérent. Néanmoins, la section académique de Nice tenait à vous présenter dans les pages qui suivent, différentes contributions des militant-es des différents secteurs qui témoignent de leurs activités. Bien entendu, il ne s'agit pas de faire un compte-rendu exhaustif de trois ans d'activité mais d'en tracer les grandes lignes ou de relater les faits les plus marquants. La publication de ce rapport d'activité permettra ainsi à chaque section d'établissement de s'interroger sur comment améliorer encore notre action collective et continuer à défendre et promouvoir au mieux et le plus efficacement possible l'école et ses personnels.

VOTEZ LE RAPPORT D'ACTIVITÉ ET FINANCIER

du lundi 22 janvier au vendredi 16 février 2024
sur votre espace adhérent !



COMPLÉMENT AU RAPPORT D'ACTIVITÉ RETRAITÉ-E-S

Après des années de blocage de nos pensions le gouvernement les a revalorisées enfin de 4% à l'automne 2022 plus une rallonge de 0,8% au 01/01/2023. Mais pour en arriver là il a fallu se battre avec la FSU et l'Intersyndicale des retraités (groupe des 9) et rappeler sans cesse nos revendications : le 31/03/2021 devant la permanence du député macroniste C. Roussel, conférence de presse le 29/03/2021, manif à Paris le 02/12/2021 puis à Marseille le 24/03/2022, où le S1 était représenté à chaque fois et enfin rassemblement Place de la Libération à Nice le 15 juin dernier. Toutefois cela reste insuffisant puisque malgré ces acquis entre le 01/01/2017 et le 1er août 2023 nos pensions se sont dévalorisées de 9,6% (soit 2,4 mois de pension) voire de 11,5% (3 mois de pension) pour ceux/celles qui ont subi la hausse de la CSG du 01/01/2018. Et cela ne va pas s'arranger puisqu'une revalorisation de 5,2% est prévue au 01/01/2024 alors que l'inflation est déjà à 5,7%

dès le 01/08/2023 ! D'où la journée d'action du 24/10/2023 avec remise (différée en ce qui concerne le 06 à cause de la tempête) de pétitions et audience en préfecture. Nous avons aussi des inquiétudes concernant le PLFSS (projet de loi de finance de la sécurité sociale). Les multiples exonérations renforcent le recours à l'impôt et le reste à charge sans permettre la politique de santé dont notre pays a besoin. La loi sur la « société du bien vieillir » est en panne et l'état des discussions sur la protection sociale complémentaire ne laisse rien prévoir de bon pour les actifs et encore moins pour les retraités. Enfin la solidarité intergénérationnelle n'est pas un vain mot, non seulement nous avons relayé et suivi les actions des actifs (manifs) mais nous avons aussi versé 1000 € à la caisse de secours pour les grévistes en lutte pour leurs retraites.

RAPPORT D'ACTIVITÉ

DÉFENDRE ET DÉVELOPPER LE SERVICE PUBLIC DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Collège

Dans l'Académie de Nice, en collège, les effectifs n'ont cessé d'augmenter avec des DASEN qui ont fait le choix d'augmenter les seuils, ce qui dégrade les conditions d'enseignement. Un point positif à mettre à notre actif, après plusieurs années de demande : la prise en compte des élèves d'ULIS dans les effectifs des classes, comme la loi de 2005 le prévoyait. Cette dernière année, le collège a été particulièrement attaqué avec la suppression de la technologie en 6ème et la mise en place du plan de continuité pédagogique. Notre section académique n'a eu de cesse de mener des actions pour défendre le collège pour toutes et tous : stages syndicaux, audiences, rassemblements, grèves... Il faudra continuer à lutter contre ces régressions et être vigilants face aux dernières déclarations du Ministre concernant la mise en place de groupes de niveaux suite aux résultats des évaluations de 4ème.

Lycée

Au cours des trois dernières années la section académique du SNES-FSU a mené son activité dans un contexte politique complexe et difficile. L'action du gouvernement a profondément impacté notre activité syndicale. La réforme du lycée et la loi de transformation de la Fonction publique poursuivent la mise en péril du service public. Les suppressions de postes et les compléments de service se sont multipliés rendant les conditions d'exercice d'un grand nombre de collègues très difficiles. Les militants de la section académique ont œuvré pour consolider le réseau de S1 dans les lycées et maintenir et intensifier les relations avec les syndiqués dans les établissements. Le SNES-FSU a pleinement joué son rôle de syndicat majoritaire pour lutter contre la réforme du lycée et contre le bac Blanquer. Par exemple, le report des épreuves de spécialités et la limitation du nombre de textes pour l'EAF sont à mettre au crédit du SNES-FSU.

La carte des formations

Depuis janvier 2020, la carte des formations est une compétence de la Région académique exercée par le recteur de la région académique. Même si une tradition de travail au niveau régional pré-existait entre nos deux académies, il a fallu que le SNES et la FSU mettent en place de nouvelles instances et participent à de nouveaux groupes de travail.

Il est indispensable d'avoir une vision de l'offre de formation prenant en compte la globalité de notre territoire et pas seulement notre académie. Nous avons développé, par exemple, des échanges pour travailler l'implantation des BTS, la revalorisation de la voie technologique, l'implantation des différentes spécialités sur le territoire. Depuis plusieurs semaines, nous sommes très investis sur le chantier de la carte des formations professionnelles. Même si le gouvernement a la ferme intention de nous dessaisir de ce dossier, nous avons contraint l'administration régionale à nous écouter et à nous entendre. Nous avons réuni les responsables des lycées fin septembre afin de pouvoir porter dans les différentes réunions la parole des personnels et des établissements.

Le SNES-FSU aux côtés

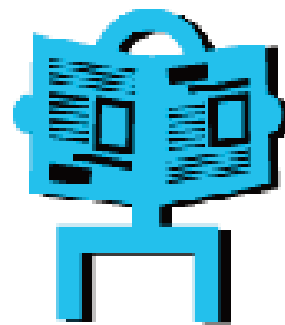
des étudiants et stagiaires

La réforme de la formation initiale a provoqué une très forte dégradation des conditions d'entrée dans le métier, surtout en Master pour les candidats aux concours mais aussi durant l'année de stage désormais à temps plein pour les lauréats du Master MEEF. C'est pour cela que le secteur « stagiaires » du SNES-FSU de Nice s'organise pour être plus que jamais aux côtés des stagiaires, lors de permanences hebdomadaires dans les 2 centres de formation niçois, et plus ponctuellement à La Seyne. Des stages d'information syndicale sont également organisés sur les deux départements. Nous intervenons aussi régulièrement auprès de la direction de l'INSPE pour porter leurs attentes et revendications. Nos militants restent joignables tout l'été pour répondre à d'éventuelles questions (conditions de stages d'alternance ou d'observation en M2, affectations après les concours, modalités de validation, mouvements Inter et Intra). C'est donc une organisation et une disponibilité régulières, sur l'ensemble de l'année, qui est mise en place par la section académique du SNES-FSU pour ces futurs collègues. Ils et elles ne s'y trompent d'ailleurs pas : c'est chaque année entre 50 et 60% d'entre eux et elles qui choisissent d'adhérer au SNES-FSU et près de 80% des stagiaires et des étudiants qui ont voté pour la liste FSU au conseil d'institut de l'INSPE aux dernières élections. Le SNES-FSU demeure plus que jamais aux côtés de ces futurs collègues.

Formation Continue

des Adultes et Apprentissage

Le Snes avec la Fsu défend tous les personnels qui interviennent dans ce champ de formation. Le nombre de collègues non-titulaires dans les différentes fonctions est en constante augmentation. Nos élu.e.s ont réussi à contraindre l'administration à réunir un groupe de travail sur ce dossier. Cela a permis d'harmoniser le recrutement des Conseillers en Formation Continue, de valoriser le travail des coordonnateurs par des majorations indiciaires et d'établir de nouvelles grilles indiciaires plus favorables pour les personnels administratifs. Il faut maintenant s'assurer que ces avancées soient bien mises en œuvre dans les deux Gretas de l'académie. En effet, malgré les réponses qui se voulaient « rassurantes » de l'administration à nos nombreuses questions, nous avons découvert qu'il avait été décidé de licencier 14 collègues du Greta du Var et de baisser la quotité de travail de 20 contrats. Le Snes, avec la FSU, ne laissera pas se mettre en place ce plan social, massif et précipité, alors que subsistent toujours de nombreuses questions sur la réelle santé financière de ce Greta.



RAPPORT D'ACTIVITÉ

FAIRE LA PROMOTION DE NOS MÉTIERS ET DE NOS CARRIÈRES

Carrières des enseignants, CPE et PSYEN

Durant ces trois années, en dépit des attaques répétées contre le paritarisme, vos élus SNES-FSU ont continué de porter la voix des personnels. Les CAPA se sont concentrées sur les contestations des avis finaux des rendez-vous de carrière. Elles ont bien souvent illustré par des cas très concrets le manque de reconnaissance professionnelle des collègues, tout comme la tentation de certaines hiérarchies d'appliquer un neo management inefficace et parfois source de souffrance pour les personnels. Mais l'activité de nos militants ne se limite pas aux CAPA ! Informations et conseils (mails, site, stages) à chaque étape de la carrière, interventions pour faire lever des avis négatifs sur des demandes de temps partiels, pour obtenir la publication des avis (chefs, IPR et enfin Rectrice) pour l'accès à la classe exceptionnelle, pour faire rétablir des droits individuels... Les élections de décembre 2022 ont à nouveau confirmé la place de la FSU et de ses syndicats : la FSU a obtenu 10 des 19 sièges en CAPA. Un signal clair envoyé par les personnels à notre employeur !

Des CPE sous tension

En septembre 2023, 11 postes ont été créés dans l'académie de Nice. Cela ne suffit évidemment pas à combler les besoins en vie scolaire dans les établissements.

Les collègues CPE, outre le fait de voir leur charge de travail s'accroître, sont de plus en plus impactés par les dérives néo-managériales. Cela se traduit par un épuisement professionnel et un climat scolaire sous tension.

L'arrivée du PACTE sous prétexte d'une reconnaissance financière, tend à nous éloigner de nos missions, particulièrement en LP, et met notre métier en danger. Des chefs d'établissement tentent de faire pression en sollicitant les CPE dans des tâches en appui à la direction, ce qui n'est pas acceptable.

Plusieurs collègues ont obtenu le suivi et le soutien du SNES-FSU face aux difficultés rencontrées et nous continuerons de défendre nos droits dans le respect de nos missions.

AESH

Notre section académique a été aux côtés des AESH qui se sont mobilisés contre la mise en place des PIAL et pour la reconnaissance de leur métier, avec un vrai statut et une augmentation significative de la rémunération. Réunions et stages de formation syndicale, rassemblements, audiences dans les DSDEN... à chaque fois, le SNES-FSU de Nice, avec les sections départementales du SNUIPP-FSU 06 et 83 ont mené l'action. Sans oublier l'accompagnement plus quotidien lors des permanences, pour défendre les droits de ces personnels souvent malmenés. Ces actions ont permis d'obtenir des avancées pour les AESH, tant au plan national que local. Mais

elles restent encore trop timides et de nouvelles luttes s'annoncent avec le projet, annoncé par E. Macron, de regrouper le cadre d'emploi des AESH avec celui des AED dans un nouvel ARE (Accompagnant à la Réussite Educative).

Non-titulaires

Depuis le début de l'année scolaire, la gestion des affectations, salaires et primes des non-titulaires est désastreuse. Les raisons invoquées sont les dysfonctionnements du logiciel de gestion RENOIRH depuis janvier 2023 et un manque de personnel au rectorat. Nos collègues ne peuvent pas être les victimes d'une administration qui dysfonctionne. Tous les lundis, une permanence, a lieu au local de Nice pour répondre à tous les problèmes que rencontrent nos collègues. Une audience au rectorat a été demandée et devrait avoir lieu dans les semaines à venir. Nos collègues élu.es en CCP ont défendu les intérêts des collègues et souligné, dès que possible, les difficultés rencontrées dans notre académie. Au niveau national, le SNES-FSU a obtenu la revalorisation « socle », avec une augmentation de l'ISOE de 1294 € bruts annuels et une hausse de la prime d'attractivité de 300 € bruts annuels. Le combat doit se poursuivre partout, dans les établissements et dans les instances.

TZR : des conditions d'exercice de plus en plus dégradées !

Le remplacement est un besoin permanent du service public. Avoir un remplacement de qualité devrait être une priorité : respecter et revaloriser les fonctions des TZR est donc une exigence. Or, les nombreux appels et mails des collègues TZR montrent le contraire. En effet, ils sont soumis à d'importantes pressions pour obtenir d'eux la plus grande rentabilité et la plus grande flexibilité. Durant ces trois dernières années, nous avons accompagné les collègues TZR en les conseillant et en les épaulant. Une permanence a lieu, cette année encore, tous les jeudis. L'équipe du SNES FSU de Nice continuera à se battre pour faire valoir les droits des collègues TZR !

AED

Entrée en vigueur en 2022, la cdisation a marqué un tournant dans le statut des AED. Si elle constitue un début de réponse, elle ne répond pas aux attentes des collègues, que ce soit au niveau de la rémunération, de la formation, des conditions d'emploi et de mobilité. Il faut rappeler que les personnels de vie scolaire sont amenés à accomplir toujours plus de tâches, en étant en première ligne face aux élèves, sans que leurs compétences et leur travail ne soient reconnus à leur juste valeur.

Le SNES-FSU continuera d'accompagner les AED dans leurs démarches en cas de non-renouvellement de contrat, de non-respect de leurs droits ou pour toute autre question relative à leurs conditions de travail.

RAPPORT D'ACTIVITÉ

Opérations de mobilité

Ces trois années ont été marquées par un contexte très défavorable pour le paritarisme que nous défendons. Cela s'est traduit pour les collègues par une opacité totale : les barres que nous publions ne le sont plus, les quelques informations fournies par le rectorat le sont trop tardivement et sont, comme cette année, truffées d'erreurs ! Qui dit opacité dit aussi erreurs ... difficilement détectables et impossibles à réparer !

L'administration a ainsi organisé un système idéal... pour elle ! Devant ce mépris, les collègues font un choix clair : tous les ans, ils sollicitent massivement nos militants, à chaque étape des

mouvements (inter, intra, TZR, stagiaires).

Informations fiables, conseils individualisés et jusqu'à l'accompagnement des recours, les élus SNES-FSU ne ménagent ni leur temps ni leur peine pour être à l'écoute et au service des collègues.



UN SYNDICAT AU SERVICE DE LA PROFESSION

Santé et sécurité au travail

La FSSSCT (Formation Spécialisée en matière de Santé, de Sécurité et de Conditions de Travail) a remplacé le CHSCT depuis la loi de transformation de la Fonction Publique du 06/08/2019. Le travail mené précédemment dans les CHSCT par le SNES-FSU s'est poursuivi dans le cadre de cette nouvelle instance. Nos élu.es ont continué à y porter leur ambition d'amélioration des conditions de travail de tous les personnels de l'académie de Nice, que cela soit au cours des visites d'établissement ou de réunions de groupes de travail sur différentes thématiques (ambiance thermique, élèves perturbateurs, etc.) comme de celles des FSSSCT, tant au niveau académique que départemental.

Sections départementales

Les sections départementales (S2) du SNES-FSU sont chargées, en collaboration avec la section académique, du suivi des établissements, en lien avec les sections d'établissements (S1) : tension avec le chef d'établissement, problèmes de violence, manque de moyens... Elles accompagnent les délégations d'établissements auprès des DSDEN, soutiennent les actions des établissements. Le contact régulier avec les sections de collègues, lycées et CIO permet de faire circuler l'information pour que personne ne se sente isolé. Les militant.es départementaux sont présent.es aux côtés des collègues lors d'échanges téléphoniques, de visites ou d'heures d'information syndicale. Grâce aux informations collectées auprès des S1, les militant.es du S2 portent des revendications collectives dans les instances départementales (CSAD et CDEN). Ils et elles veillent en particulier à l'équité des dotations des DGH entre les différents établissements. Les deux sections du 06 et du 83 organisent chaque année le stage syndical : « militer dans un établissement », des réunions (mutations, etc.). Elles participent au travail de la FSU, siègent dans ses instances et peuvent ainsi débattre et échanger avec les autres syndicats de notre fédération.

Formation continue : se former, c'est travailler !

Les élus FSU en CSA sont persuadés que la formation des enseignants doit être au cœur de notre métier. Durant ces trois dernières années, il a été question de la mise en place de l'École

Académique de Formation Continue. Nous avons participé aux nombreux GT pour y porter la parole des personnels tant sur la forme que sur le fond. Chaque année, nous consultons des collègues de chaque discipline et faisons remonter vos remarques, critiques et propositions et sommes très souvent écoutés dans nos demandes. Dès son arrivée au gouvernement, Gabriel Attal a mis à exécution ses sombres projets annoncés dès sa rentrée médiatique au mépris de la réalité vécue par les personnels : avant une généralisation à la rentrée 2024, 50 % de la formation continue passera cette année hors face à face pédagogique avec des formations en Visio de 17 h à 19 h et d'autres sur les vacances. Déjà peu convaincus par la qualité des formations proposées qui se contentent trop souvent de mettre en œuvre des réformes contestées, nous avons fermement dénoncé ces procédés devant la Rectrice en craignant que nos collègues se détournent encore plus de la formation continue. Nous avons rappelé que pour le SNES-FSU, la formation continue doit répondre aux attentes des collègues, concepteurs de leur métier, en mêlant étroitement recherche universitaire et réalités de la classe. Elle doit se dérouler sur le temps de travail sans aucune obligation de rattraper des « heures perdues », puisque les personnels en formation sont bel et bien déjà au travail.

Bilan secteur Santé, droits sociaux

Pour le secteur Santé, ces trois dernières années ont été marquées par la multiplication des demandes d'allègements ou d'aménagements de services, d'adaptations de poste ou temps partiels thérapeutiques... En effet, de nombreux collègues sont de plus en plus confrontés à des situations de santé complexes et ont besoin de ces dispositifs d'accompagnement. Paradoxalement, on constate une certaine tendance à limiter l'attribution de ces dispositifs par les services rectoraux ; ce qui ne permet pas de suivre les préconisations des médecins de prévention. La dégradation des conditions d'exercice ainsi que le recul de l'âge de la retraite expliquent que les personnels en fin de carrière soient de plus en plus fragilisés. Le secteur Santé a accompagné de nombreux collègues dans ces démarches longues et difficiles de congés maladie ou dispositifs d'accompagnement. N'hésitez pas à nous faire part de vos difficultés, soit lors de la permanence hebdomadaire du mardi, soit par mail.

RAPPORT D'ACTIVITÉ

RAPPORT FINANCIER

	2022 - 2023	2021 - 2022	2020 - 2021
RECETTES			
COTISATIONS	403 501,80	428 624,59	434 322,40
REMBOURSEMENT TVA	4 931,37	3 817,04	3 329,53
FOND MUTUALISE	-	-	-
PARTICIPATIONS SNEP ET FSU	-	-	-
REVENUS FINANCIERS	200,67	201,03	1 448,86
DIVERS	11 505,73	9 090,64	6 421,19
PRUDHOMME	7 029,00	-	4 767,00
Total	427 168,57	441 733,30	450 288,98
DEPENSES			
LOCAL	24 548,80	22 206,01	53 413,75
Eau-Electricite	7 233,36	4 789,53	6 619,40
Travaux-Entretien-Reparations	5 978,50	5 987,06	36 989,98
Impots	5 840,20	5 632,16	5 565,00
Telesurveillance	1 937,44	1 857,24	1 657,03
Materiel Informatique	282,93	2 282,86	734,51
Equipement	2 473,97	1 411,20	1 563,00
Local 83 (achat et charges)	802,4	245,96	284,83
BULLETIN	13 052,83	11 288,92	11 787,39
DEPENSES INTERNES	263 972,85	271 805,89	277 498,93
Versements au S4	259 722,85	271 805,89	275 498,93
Versements aux S2	4 250,00	-	2 000,00
TVA	4 962,66	3 868,68	3 508,47
FONCTIONNEMENT	56 270,09	55 386,35	38 000,20
Assurances	1 443,84	1 403,84	1 270,00
Frais militants	22 268,72	21 274,38	12 042,88
Stages	2 185,50	2 165,07	59,2
Affranchissements	7 384,73	2 521,60	162
Telephone	6 269,70	5 874,61	7 025,81
Documentation	708	744,04	470,7
Fournitures diverses	7 154,92	7 955,85	4 651,03
Services bancaires	3 125,07	3 300,07	3 224,39
Reproduction	859,78	854,4	1 814,68
Congres national	82,48	4526,18	321,12
Congres academique	75	1 648,95	3 826,18
Frais Mouvement	-	68,2	496,4
Elections professionnelles	-	910	-
Action	4 496,85	414,48	897,8
Divers	186	189,87	256,85
Frais reception	29,5	1 534,81	1 481,16
SECRETAIRES	65 390,12	62 000,30	61 042,10
Salaires	33 360,17	31 724,04	33 344,05
Charges diverses	32 029,95	30 276,26	27 698,05
Total	428 197,35	426 556,15	445 250,84
SOLDE	-1 028,78	15 177,15	5 038,14

Sur les 3 derniers exercices, l'équilibre des comptes est atteint. Ceux-ci ont subi une double vérification : d'abord par la commission académique de transparence financière, qui a établi que toutes les factures acquittées l'ont été dans le strict respect des intérêts de l'organisation syndicale ; ensuite par un comptable du National (accompagné du Commissaire aux comptes), qui a souligné la parfaite tenue des comptes. Concernant les recettes, la légère baisse du nombre de syndiqués cause une baisse du nombre de cotisations (actifs et retraités). Les différences entre les 3 années s'expliquent par les travaux réalisés au local (climatisation, remise aux normes). Enfin, aucun prélèvement sur les réserves financières n'a été nécessaire.



SYNDICALISATION 2020/2023

Si la période 2017-2020 a été marquée par une légère hausse dans notre académie, la syndicalisation a connu depuis un léger recul, passant de 2086 adhérents fin août 2021 à 2043 fin août 2023, soit une diminution d'environ 2 %, similaire à celle ob-

servée au niveau national. Sur l'année 2022-2023, une baisse s'observe dans le renouvellement des adhérents **AJ FIDèles** (- 81) et des retraités (- 31), tandis qu'il y a une hausse des adhérents **AJ Nouvel Adhérents** (+ 52) et des **Non A Jour** (+ 50).

Année	Adhérents à jour Rentrée	Adhérents à jour fin d'année	Différence	Non à jour
AJ 22-23	2073	2043	30	405
AJ 21-22	2143	2085	58	353
AJ 20-21	2203	2086	117	375

CONTRIBUTIONS AU RAPPORT D'ACTIVITÉ

CONTRIBUTION UNITÉ & ACTION

Pour un syndicalisme unitaire au plus près des collègues et du métier

Le courant Unité & Action est le courant majoritaire de notre syndicat. Dans notre académie, les élu-e-s U&A portent en très grande majorité la responsabilité du secrétariat académique et des secrétariats départementaux, où se mettent en œuvre les choix stratégiques de l'action du SNES-FSU décidés lors des congrès et des conseils syndicaux. L'animation quotidienne des sections départementales et académique, à laquelle participe une militante de l'École Émancipée, et l'implication efficace des militant-e-s dans les comités techniques puis les comités sociaux académiques s'inscrivent dans la continuité de ces choix. Les militant-e-s U&A s'appuient toujours sur la réalité du terrain pour mener la réflexion, construire des revendications et mener l'action dans le souci de rassembler l'ensemble des personnels.

Nos revendications sont porteuses de véritables alternatives pour rompre avec toutes les politiques d'austérité, si préjudiciables à la protection sociale et aux services publics. Nous devons parvenir à combattre la dégradation de nos conditions de travail, les attaques contre notre statut, à obtenir une véritable revalorisation pour enrayer la crise du recrutement qui en découle. Nous continuerons à lutter pour une politique éducative ambitieuse, porteuse de progrès social et pour une école laïque permettant la réussite de tous les élèves. Même si la loi de la ~~transfor-~~

~~mation~~ destruction de la fonction publique a tout fait pour nous empêcher de siéger là où les questions de carrière sont traitées (promotions, mutations...), les militant-e-s U&A ne se sont jamais résigné-e-s et ont trouvé des alternatives pour continuer à accompagner les collègues. Nous tenons toute notre place dans le bras de fer qui débute autour des conditions d'attribution de la classe exceptionnelle et nous ferons tout pour empêcher l'application de ces nouvelles règles arbitraires et opaques.

Face aux attaques que subissent les salariés, les fonctionnaires, les personnels de l'Éducation nationale, les retraités et la jeunesse (gel du point d'indice, réforme des retraites, suppressions de postes dans le second degré, réforme du collège, éclatement du groupe classe au lycée, calendrier intenable du baccalauréat, sélection à l'entrée de l'université), le mouvement syndical doit plus que jamais être unitaire. Les militant-e-s U&A, attaché-e-s à un syndicalisme de transformation sociale, continueront à tout faire pour rechercher l'unité syndicale car la division fait le jeu de ceux qui mettent en œuvre les politiques libérales.

Dans toutes les mobilisations de ces dernières années, le SNES-FSU et la FSU ont toujours privilégié l'action intersyndicale en recherchant ce qui les rassemble, parce qu'ensemble nous serons plus forts.

CONTRIBUTION ÉCOLE ÉMANCIPÉE

Pour un syndicalisme de lutte, pour un projet alternatif à la politique ultra libérale

L'École Émancipée participe avec les autres tendances aux activités du SNES à tous les niveaux. Elle assume en conséquence largement le rapport d'activité présenté par le bureau académique mais aussi d'avoir quelques divergences. Même si nous n'avons pas eu gain de cause, nous pouvons nous féliciter de la lutte menée contre la réforme des retraites et de la mobilisation du SNES. Toutefois pour gagner, il aurait fallu avancer la perspective et construire une grève générale. Ce mouvement social doit être un tremplin pour d'autres mouvements sociaux face à la politique ultra-libérale de ce gouvernement.

L'explosion des inégalités, les désastres écologiques, les attaques contre nos libertés, la banalisation du racisme et de l'antisémitisme... ne sont pas des fatalités mais le résultat d'une politique ultra-libérale qui détruit notre société. Pour cette raison, l'École Émancipée pense que ces questions font pleinement parti du combat syndical et soutient les collectifs qui luttent pour un progrès social (AES, collectif du droit des femmes 06...). Elle déplore l'idée de supprimer le thème 3 qui traite de toutes ces questions lors de notre congrès national. En plus d'être

des questions sociétales d'une importance capitale, elles sont au cœur de nos métiers !

L'École Émancipée rappelle l'importance de la question et des formations sur l'égalité Hommes/Femmes ainsi que la lutte contre les comportements sexistes sur notre lieu de travail. Face au succès de la formation FSU l'année passée, nous avons demandé que cette formation soit reconduite soit par la FSU, soit par le SNES, mais nous n'avons pas été entendus pour cette année malgré la forte demande de nos collègues. Des formations traitant de toutes les formes de discrimination nous paraissent nécessaires !

Nous avons et continuons également à dénoncer la politique éducative et la violence institutionnelle actuelle qui organise un tri social et laisse le personnel dans un état de sidération et d'aliénation face à nos missions d'éducation. Nous demandons à notre organisation syndicale d'organiser un mouvement pour que le mécontentement de notre profession soit entendu, par tous les moyens, et notamment par la grève.

APPELS À CANDIDATURES

APPEL À CANDIDATURE UNITÉ ET ACTION

REJOINDRE UNITÉ ET ACTION, U&A, POUR UN SYNDICALISME OFFENSIF ET DÉTERMINÉ

Les militants et les militantes U&A, tendance majoritaire qui dirige le SNES-FSU au plan national, se sont engagés résolument dans l'**opposition aux projets rétrogrades** de ce gouvernement qui menace l'avenir du service public de l'Éducation nationale. Promotions au mérite, collège modulaire, suppressions de postes, baisses des dotations globales : autant de sources de dégradation de nos carrières et de nos conditions de travail. Concernant le baccalauréat, le Ministre prône la soi-disant « exigence des savoirs ». Or, rarement les jeunes n'ont été aussi mal préparés à des poursuites d'études. Le système éducatif voulu par le Président Macron engendre un creusement des inégalités sociales et genrées d'une ampleur inédite.

Le SNES-FSU et le courant majoritaire U&A se mobilisent pour une société plus juste et solidaire. Le SNES-FSU a pris l'initiative de journées d'action contre des projets de lois régressives.

Les militants U&A continueront de mettre la question salariale au cœur de leur action syndicale pour permettre une véritable revalorisation et une rémunération digne. Le SNES-FSU est opposé à toute mise en scène de négociations de type Grenelle de l'Éducation qui sert de prétexte à une profonde transformation du métier préjudiciable aux personnels. Ce n'est pas en continuant à mener une po-

litique d'austérité salariale que le gouvernement va pouvoir mettre fin à la crise de recrutement et rendre nos professions attractives. Le recours aux contractuels, de plus en plus systématique, accentue encore la précarité dans nos professions.

Le SNES-FSU continuera à lutter aux côtés de tous les personnels précaires dont la situation ne cesse de s'aggraver, contractuels enseignants, AESH, AED. Toute l'agitation médiatique du ministre ne doit pas nous faire oublier l'offensive contre le système éducatif et ses personnels qui se cache derrière.

Nous méritons mieux qu'une opération de communication servant de tremplin aux ambitions politiques d'un jeune ministre !

Si vous souhaitez appartenir à une tendance qui continue à rassembler personnels d'enseignement, d'éducation et d'orientation et retraités dans un syndicalisme indépendant, revendicatif et offensif, majoritaire et force de propositions : rejoignez nos listes Unité & Action !

Jean-Paul CLOT,
Fabienne LANGOUREAU, Serge MULLER,
Dominique QUEYROULET et Coline ROZEROT,
pour la liste U&A

APPEL À CANDIDATURE ÉE ACADÉMIE DE NICE

Rejoignez les listes de l'Ecole Emancipée et sympathisants

Tendance historique du syndicalisme enseignant et co-fondatrice de la FSU, l'Ecole Emancipée agit avec les autres tendances à tous les niveaux du SNES, du S1 au Bureau National, et dans la FSU tout en défendant des positions spécifiques.

L'Ecole Émancipée veut changer l'École pour la rendre coopérative, égalitaire et solidaire. Elle défend une éducation de qualité, ouverte à toutes et tous, qui permette de former des citoyen·nes conscient·es et émancipé·es. Elle s'oppose à toute forme de séparation précoce des parcours scolaires car elle ne fait que reproduire les inégalités sociales et renforce la soumission de l'école aux lois du marché.

Elle se bat pour une société, sans discrimination, écologique et féministe. Pour y arriver et pour défendre les personnels, elle prône un syndicalisme de lutte, appuyé sur l'unité et l'auto-organisation des personnels. Le même souci d'égalité préside au combat de l'École Émancipée contre l'exclusion et contre la précarité. Dans l'éducation, elle se bat pour la titularisation immédiate et sans condition de toutes les précaires. L'École Émancipée est aussi opposée à la hiérarchie des statuts et au corporatisme car ils recèlent l'autoritarisme et divisent les personnels.

L'Ecole Emancipée présente des listes aux élections internes du SNES. Elles sont ouvertes à toutes celles et tous ceux qui partagent cette orientation, qui souhaitent renforcer le pluralisme dans la FSU et donner un ancrage combatif au SNES.

Pour rejoindre les listes EE, contacter : Rozenn Cros (castorrieur@gmail.com) ou Philippe Gandin (phil.gandin@infonie.fr)

APPEL À CANDIDATURE POUR UNE LISTE ÉMANCIPATION

Tout le monde le constate chez les personnels : ce gouvernement affaiblit et menace l'école publique, les conditions de travail et les statuts des personnels... mais aussi l'avenir des élèves : il rêve d'un système éducatif entièrement consacré aux besoins du capitalisme, avec des personnels. Son projet destructeur englobe tous les domaines où des conquêtes sociales et démocratiques existent et entravent la recherche du profit capitaliste : droit du travail, conditions de vie sur Terre, libertés démocrates, statuts des personnels de la Fonction publique...

Notre syndicat doit combattre cette politique :

- agir pour le retrait de toutes les contre-réformes gouvernementales dans l'école et la Fonction publique : "pacte enseignant", "Service national universel"...

- construire des convergences avec les autres secteurs en lutte : gilets

jaunes, les mobilisations écologistes qui fourmillent ("Soulèvements de la Terre"), mobilisations de la jeunesse et des quartiers populaires contre l'impérialisme et les violences policières, contre le militarisme et pour le soutien aux peuples en lutte de l'Ukraine à la Palestine... - articuler nos luttes avec la perspective d'une autre société, d'une rupture avec le capitalisme.

Nous proposons de porter cette perspective avec tous ceux et toutes celles qui y seraient prêt·e·s.

Rejoignez notre liste pour un syndicalisme de lutte !

contact : tendance.emancipation@gmail.com

Pour plus d'informations : www.emancipation.fr